

2^e région pour la pratique sportive, mais 5^e pour l'inscription en fédération

Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes • n° 141 • Avril 2024

Avec 16,9 licences pour 100 habitants, Auvergne-Rhône-Alpes se situe au cinquième rang des régions françaises pour l'exercice du sport en fédération. Elle pourrait être encore mieux placée au vu du taux de pratique sportive régulière ou occasionnelle déclarée par ses habitants (81,5 %, deuxième région). Le nombre de licences a bien rebondi en 2022, sans retrouver, notamment chez les adultes, les niveaux d'avant-crise sanitaire. L'engouement pour une discipline n'est pas toujours corrélé aux résultats des sportifs français dans les compétitions. Réputé fédérateur, le sport est pourtant marqué par des contrastes sociaux et des stéréotypes de genre évidents dans le choix des disciplines.

Deux procédés cohabitent dans la manière de mesurer la pratique sportive régionale : à l'aide du recensement des licences des fédérations d'une part, ou grâce à l'enquête nationale sur les pratiques physiques et sportives (ENPPS), dont le champ est beaucoup plus large, car elle inclut les activités sportives exercées hors d'un cadre fédéral ► **encadré**. L'essentiel de cette étude sera basé sur les chiffres provenant des fédérations, plus détaillés au niveau régional que ceux de l'enquête ENPPS.

Cinquième région pour le sport en fédération

Avec 1,37 million de licences de sport en fédération en 2022, soit 16,9 licences pour 100 habitants contre 15,7 en France, Auvergne-Rhône-Alpes se place en cinquième position derrière la Bretagne, la Nouvelle-Aquitaine, les Pays de la Loire et l'Occitanie.

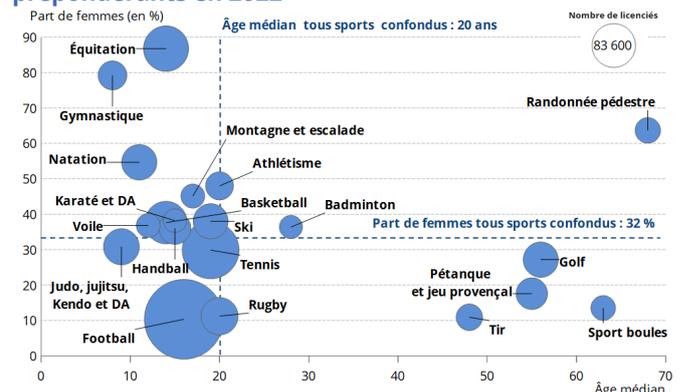
Le football est de loin le premier sport, avec près de 256 000 licences, soit 19 % du total. Suivent le tennis (10 %) puis l'équitation (6 %), le basketball (5 %) et le rugby (4 %). Le ski, dont la pratique est importante hors fédération, n'arrive qu'en neuvième position (3 %) peu après le judo, la natation et le golf. En Savoie, le ski est le premier sport, devant le football, avec 14 % des adhérents ; il est deuxième en Haute-Savoie. Le rugby est le deuxième sport dans le Cantal, rang atteint également par le basket dans la Loire. La pétanque se place troisième dans l'Allier, l'Ardèche et la Haute-Loire.

Les sports collectifs (un tiers des adhérents) et les sports de raquette et de précision (un quart) sont de loin les plus représentés. Loin derrière, les sports de combat et les sports nautiques accueillent 8 % des licenciés (dont la moitié pour le judo pour les premiers et la moitié pour la natation pour les seconds). Les autres familles sont les sports d'hiver ou de montagne (7 %), d'équitation, chasse ou pêche (6 %), de marche, course, athlétisme (5 %), les sports cyclistes ou motorisés (4 %), et les sports de forme, gymnastique et danse (3 %).

Spécificités régionales : les sports de montagne, mais aussi la boule lyonnaise

La hiérarchie des pratiques sportives change selon les régions et leurs **spécificités**. Auvergne-Rhône-Alpes se singularise par un nombre élevé de licenciés pour la pratique du sport boules (boule lyonnaise), le ski et le vol libre (parmi les disciplines ayant au moins 2 000 licences). Suivent les sports de montagne, d'escalade et la course d'orientation.

► 1. Âge médian et taux de féminisation dans les sports prépondérants en 2022



Lecture : Il y a 256 505 licenciés de football. L'âge médian est de 16 ans et 10 % de ces licenciés sont des femmes.

Source : Injep-Medes, Recensement des licences et clubs pour le ministère chargé des sports, hors volleyball.

Une pratique très différenciée selon l'âge

Entre cinq et quatorze ans, plus d'un jeune sur deux possède une licence, mais cette proportion tombe à un sur quatre entre 15 et 19 ans. Certains sports sont massivement pratiqués par des enfants : la gymnastique (âge médian de huit ans), le judo (neuf ans), la natation (11 ans), ou encore la voile ou l'escrime (12 ans). Les sports

Le mot du partenaire

Les éléments préparatoires à cette publication ont été réalisés dans le cadre d'une collaboration entre l'Insee et l'Injep. L'Injep, à travers sa mission des enquêtes, des données et études statistiques (Medes), constitue le service statistique ministériel (SSM) responsable des champs de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative et du sport.

collectifs se pratiquent souvent au moment de l'adolescence et des débuts de la vie adulte ; en témoignent le basketball (14 ans), le football (16 ans), le baseball (19 ans), le rugby (20 ans) ► **figure 1**.

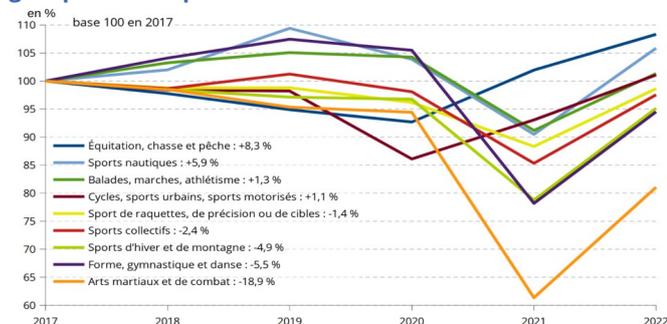
Baisse du nombre de licences depuis la crise sanitaire, malgré une forte hausse pour le rugby et la natation

Comme en France, malgré un rebond du nombre de licences en 2022 (+14,9 %), la région ne retrouve pas le niveau d'avant la crise sanitaire ► **figure 2** (1,41 million de licences en 2019). Le rattrapage est effectif chez les moins de dix ans, nombreux à reprendre ou à débiter, mais pas pour les adolescents et les adultes. Au final, sur une période de cinq ans (2017-2022), l'évolution est de -2,5 %, plus conséquente qu'en France (-1,8 %).

Parmi les 20 sports les plus représentés, le football et le tennis restent pratiquement stables (respectivement +0,1 % et -0,4 %). La natation fait un bond de +22 % tout comme le tir (+14 %), le golf (+10 %), le rugby (+9 %), la voile (+9 %) et l'équitation (+8 %). Le chiffre régional pour le volleyball n'est pas disponible ► **sources**.

Inversement, certains sports baissent de manière spectaculaire : le handball (-29 %) ► **figure 3**, le karaté et les disciplines associées (-23 %), le sport boules (-20 %), le judo (-18 %) et le ski (-3 %).

► 2. Évolution du nombre de licences de 2017 à 2022 par groupe de disciplines



Lecture : De 2017 à 2022, le nombre de licences délivrées pour les sports d'équitation, chasse et pêche est en hausse de 8,3 %.

Source : Injep-Medes, Recensement des licences et clubs pour le ministère chargé des sports, hors volleyball.

Les arts martiaux et de combat, très contraints par les règles sanitaires, sont loin de leur niveau de 2019, au contraire des sports individuels et de plein air, en fort développement. Le lien avec les performances des sportifs français est ténu, comme le montre le recul des adhésions en handball malgré le palmarès des équipes de France féminine et masculine de 2017 à 2021. Le rugby a pu bénéficier de la tenue de la coupe du monde en France. Enfin, la baisse de la pratique du ski est continue entre 2017 et 2020.

► Sources et méthodes

Le recensement annuel des licences est réalisé auprès des fédérations sportives agréées par le ministère des Sports. Une licence annuelle est un titre de participation donnant accès aux activités organisées pour toute la saison. Elle se distingue de la simple adhésion à un club sportif. Ce recensement comptabilise les licences annuelles et non les licenciés. L'étude porte sur 89 fédérations unisport, olympiques ou non, hors fédérations affinitaires, scolaires, para-sportives et d'échecs. Une erreur détectée sur les données de 2019 à 2022 pour la Fédération française de volleyball est en cours de correction par l'Injep. Les données corrigées n'ont pas pu être intégrées à cette publication de sorte que les résultats pour la fédération de volley ne sont pas commentés. L'erreur sur le nombre total de licences délivrées dans la région est néanmoins estimée à moins de 1 %.

L'enquête nationale sur les pratiques physiques et sportives (ENPPS) est menée auprès des personnes de 15 ans ou plus. Une personne a une pratique régulière lorsqu'elle déclare avoir réalisé au moins 52 séances d'activité physique ou sportive (hors balade, baignade, relaxation et échecs) au cours des douze derniers mois, soit une fois par semaine en moyenne. La pratique est dite occasionnelle si le nombre de séances est compris entre une et 51 séances.

L'indice de spécificité régionale d'un sport est le rapport entre la part relative de ce sport au niveau régional et sa part au niveau national.

► Pour en savoir plus

- **Anne C., Casteran-Sacreste B., Mauroux A. (Injep), Brunet L., Jollivet J., Lévassier S. (Insee), « Panorama des licences sportives dans les fédérations olympiques de Paris 2024 », Insee Première n° 1992, avril 2024.**
- **Müller J., Lombardo P., « Comment l'après-Covid stimule l'élan sportif des Français », Injep, Analyses & synthèses n° 65, mars 2023.**
- **Didier M. (Injep-Medes), Lefèvre B. (Université Claude Bernard-Lyon 1), Raffin V. (Injep-Medes), « Deux tiers des 15 ans ou plus ont une activité physique ou sportive régulière en 2020 », Insee références, novembre 2022.**
- **Anne C., « Les licences annuelles des fédérations sportives en 2022 », Injep, 2023, Fiches Repères n° 2023/05, septembre 2023.**

Des estimations nationales pour 2023 suggèrent « une augmentation de 9 % du nombre de licences annuelles par rapport à 2022 » (Injep, septembre 2023), ce qui permettrait alors de rattraper, pour de nombreuses régions et disciplines, les niveaux pré-COVID.►

► 3. Sport par fédération en Auvergne-Rhône-Alpes

Sports par fédération (pour les sports représentatifs) selon :		
Âge médian des licenciés en 2022	Part des femmes parmi les licenciés en 2022 (en %)	Évolution 2017-2022 du nombre de licences (en %)
Les plus jeunes		
Gymnastique 8 ans	Les plus féminisés 92,2	Les plus dynamiques +24,2
Judo 9 ans	Twirling bâton 86,8	Natation +21,6
Natation 11 ans	Équitation 86,7	Ball-trap +19,4
Les plus âgés		
Cyclotourisme 62 ans	Les moins féminisés 5,7	Vol libre -27,2
Sport boules 63 ans	Ball-trap 4,5	Handball -29,0
Randonnée pédestre 68 ans	Planeur ULM 3,5	Aïkido -32,2
	Aéromodélisme	

Source : Injep-Medes, Recensement des licences et clubs pour le ministère chargé des sports, hors volleyball.

Un taux élevé de pratique sportive, le plus souvent en autonomie

Selon les chiffres de l'enquête ENPPS de 2020, qui englobe l'ensemble des pratiques, Auvergne-Rhône-Alpes est la deuxième région de France pour la pratique sportive derrière la Bretagne (avec 81,5 % de pratiquants), et la troisième si on considère seulement les pratiquants réguliers. L'écart entre le taux de pratique des hommes (87,1 %) et des femmes (76,7 %) est sensible, mais nettement moins que si on se limite à la pratique encadrée.

Les familles de sports les plus pratiqués dans la région sont, comme en France, celle de la marche, course et athlétisme (44,6 %) et les activités de forme, gymnastique, danse (44,4 %). Après la crise sanitaire, les Français confirment un goût pour « les univers sportifs peu contraignants sur le plan de l'organisation (pratique pouvant être autonome, sans inscription ni cours, peu coûteuse, etc.) et pouvant se pratiquer en plein air » (Injep, 2023 ► **pour en savoir plus**). Par contre, la région se particularise par la proportion de personnes pratiquant les sports d'hiver et de montagne, dont l'escalade et les sports aériens (32,9 % contre 21,9 % en France). Le taux de pratique est le plus élevé chez les cadres (91,1 %) et chez les plus diplômés (89,5 % pour les personnes ayant dépassé le baccalauréat contre 74,3 % chez les sans diplôme). Le sport est moins pratiqué dans les Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville (QPV) (77,4 % contre 81,7 % hors QPV). On peut cependant relever qu'en Auvergne-Rhône-Alpes, les ouvriers pratiquent bien plus souvent qu'en France (85,0 % contre 74,7 %), comme c'est également le cas pour les habitants des QPV.

Yann Leurs, Serge Maury (Insee)

